

Bon No: 004416013	1ere Gachée: 08:56 (1) Quantité: 0.25 m3	Date: 03/11/2025 référence commande(2): 0326036104	DUFO2511030986	Zone: Sous Centrale	
client: 411974 chantier: DEPART	SOLOTRA DEPART			STE DE LOCATION ET TRAVAU RTE DE VRIGNY 51390 Gueux	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle				DECHARGEMENT debut fin	DEPART chantier
07:53				RETOUR centrale	ATTENTE 00:00
température: vitesse du vent: validité:				LM LM LM LUI MEME	
CONSEILS DE SECURITE: XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures					
					
code Béton	désignation(6)(8)	certification	classe d'exposition(3)	Classe Chlorure	consistance(7) Dmax
PJDER3C350	DESACTIVE		XF2	CL 0,40	S3 10
ciment(type et classe)		Additions(type)	dosage(C+Ka)(5)	Résistance caractéristique(4)	
CEM2 A-S 42.5 N CE PM NFCEM2 A-S 42.5 N			0	C35/45	
appellation commerciale DESACTIVE Dm10 Htm S3 CEM2 350					
Propriétés particulières spécifiées					
SERVICES		ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE REP		EA ISOSPHERE 5140 PRE 5480/4700		NOM: signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:					
signature:					

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1